

ADAMA 2,4-D 2EH Ester Technique Liquide

Herbicide

POUR LA FABRICATION SEULEMENT

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION 32856 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF : 2,4-D, présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle 63,7% e.a.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

AVERTISSEMENT



POISON

**Pour de l'aide médicale d'urgence, appeler PROPHARMA au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)**

**En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053 (24 heures sur 24)**

CONTENU NET : 25 kg – 25.000 kg

**ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.**

300 – 191 Lombard Avenue

Winnipeg, Manitoba

R3B 0X1

1-855-264-6262

**MODE D'EMPLOI :** Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

**MISES EN GARDE :**

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU

PEUT ÊTRE NOCIF SI INGÉRÉ

ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation de ce produit.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:**

Une contamination directe de n'importe quel plan d'eau par ce produit peut tuer des poissons. Ne pas contaminer les plans d'eau par l'application directe, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

**PREMIERS SOINS**

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Ce produit peut causer une irritation légère aux yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, une sensation de brûlure, des étourdissements ou une perte temporaire de coordination musculaire.

D'autres effets possibles d'une surexposition comprennent la fatigue, une faiblesse musculaire ou la nausée. Traiter selon les symptômes. Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien.

Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

**ELIMINATION :** Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux de réglementation.

**ENTREPOSAGE :** N'entreposer que dans le contenant original. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des semences, des aliments pour animaux, des engrais et des autres pesticides. Ne pas entreposer ni éliminer d'une manière qui risque de contaminer l'eau, les aliments pour les humains ou les animaux. Tenir éloigné du feu, des flammes nues ou d'autres sources de chaleur.

**AVIS A L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.